UNE PASSION A PORTEE DE MAIN

ADHESION: 150 € COTISATION ANNUELLE: 300 € FORFAIT ANNUEL 2025: (16 h minimum) 3 400 € (soit un budget annuel inférieur à celui d'un fumeur d'un paquet de cigarettes par jour !)

Les pilotes s'engagent sur ce forfait (hors supplément pour vol en double commande). Les heures faites audelà du forfait sont décomptées à la minute, à un tarif minoré (tarif dépassement):

Le forfait non consommé est perdu, sauf pour les élèves. Pour ces derniers, les heures non faites sont payées et reportées l'année suivante.

Avions	Solo	Double	Dépasse- ment
D 112	158.92 €/h	182.92 €/h	1.20 €/mn
DR 400	212.50 €/h	236.50 €/h	2.50 €/mn

COURS THEORIQUES : Abonnement Aérogligli : $80 \in$ pour 24 mois.

LICENCE de base FFA : 92 €; abonnement à Info-Pilote inclus : 141 € (recommandé).

BOURSES: Les élèves pilotes âgés de moins de 21 ans peuvent bénéficier d'aides accordées par la Fédération Française Aéronautique, et complétées par le Comité régional aéronautique de Bourgogne Franche-Comté, qui peuvent atteindre et voire dépasser $1500 \ \epsilon$.

Pour plus d'information visitez notre site :

http://www.lesailesjoviniennes.fr/ ou celui de la FFA :
http://ffa-aero.fr/FR/Federation_Aeronautique.awp
(Onglet "Apprendre à piloter" - "Aide pour les jeunes")

VOL DE DECOUVERTE : 150 € (pour un ou deux passagers) 30 minutes de vol environ).

PASSEPORTS D'INITIATION de la FFA: voit intra et sur le site: https://enviedepiloter.fr/

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'année en fonction de la variation de certains éléments (prix du carburant, assurance, ...)



03 86 62 11 82 (le WE) Ou le 06 70 13 06 80



<u>lesailesjoviniennes@free.fr</u>



Site web: http://www.lesailesjoviniennes.fr/



Aérodrome de Joigny -D 20- Route de Dixmont BP 34 89301 JOIGNY CEDEX

N° Siret : 31521586300012 APE 9312Z Organisme de formation aéronautique : FR.DTO.0395 Affilié à la Fédération Française Aéronautique (FFA) N° 0208902002







Piloter, Plaisir et Passion Partagés



Découvrez notre association sur



www.lesailesjoviniennes.fr

REJOIGNEZ LES AILES JOVINIENNES

L'Aéroclub de Joigny, fondé en 1953, est une association de passionnés d'aviation sportive et de loisir.

Notre club vous offre l'opportunité de découvrir le pilotage d'avions à des coûts abordables grâce à l'engagement bénévole de ses membres.

Nous aidons un public élargi à accéder au pilotage de loisir et sportif, tout en favorisant le développement personnel et professionnel vers des métiers passionnants dans l'industrie aéronautique.

Composé de 30 à 40 membres de tous horizons, ils réalisent 600 à 800 heures de vol par an et font voler les Ailes Joviniennes de Lille à Figari, de Brest à Strasbourg, en Europe, et même jusqu'en Afrique.

Que vous soyez collégien, étudiant, actif ou retraité, découvrez nos vols de découverte (baptêmes de l'air), les passeports d'initiation au pilotage de la FFA, ou tout simplement venez apprendre à piloter.



Rejoignez-nous et venez explorer le ciel avec Les Ailes Joviniennes!

L'ECOLE

Envie de prendre votre envol?

Rejoignez l'aéroclub des Ailes Joviniennes et bénéficiez de nos formations de pilotage! Il n'y a pas d'âge pour commencer!

Autorisation de Base LAPL (ABL):

L'ABL est une autorisation de vol intégrée dans la formation en vue d'obtenir une licence LAPL, qui permet de voler seul à bord, dans un rayon de 25 Nm (46 km) autour de l'aérodrome de départ après avoir totalisé un minimum de 6 heures de vol* en double commande, et au moins 20 atterrissages en tant que pilote seul à bord sous supervision d'un instructeur de vol avion FI(A). Il faut avoir 16 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention de l'ABL.

Licence de Pilote d'Avion Léger (LAPL) :

Volez partout en Europe avec cette licence, après au moins 30 heures de vol*. Emmenez jusqu'à 3 passagers après au moins 10 heures supplémentaires*. Il faut avoir 17 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention de la licence LAPL.

Licence de Pilote Privé (PPL):

Voyagez sans limite de distance et emportez des passagers. Cette licence nécessite 45 heures de vol minimum*, dont au moins 25 en double commande* et au moins 10 en solo supervisé*. Il faut avoir 17 ans révolus le jour de l'examen en vue de l'obtention de la licence PPL.

Ces licences nécessitent la possession d'un certificat médical de classe LAPL ou PPL passé auprès d'un médecin agréé.

Visitez le site de la FFA pour plus d'informations : www.ffa-aero.fr

Prenez les commandes de votre rêve avec les Ailes Joviniennes!

Les temps indiqués ci-dessus sont des minimums règlementaires, non contractuels. Les durées réelles nécessaires dépendent de nombreux facteurs : assiduité, facultés cognitives, météorologie de la période, disponibilité de chacun...

VOL DE DECOUVERTE

(Baptême de l'air)

PASSEPORTS INITIATION AU PILOTAGE

Le vol de découverte :

Les vols de découverte sont des vols circulaires de moins de 30 mn dans un rayon de 40 km. L'achat d'un vol permet l'emport de 2 passagers, exceptionnellement trois, sous réserve des limites de poids emporté laissées à l'appréciation souveraine du pilote (quantité de carburant à bord, poids des passagers, ...).

Vous avez toujours rêvé de piloter un avion, mais vous n'avez jamais osé franchir le pas?

Grâce au Passeport Initiation au pilotage de la Fédération Française Aéronautique, osez prendre de la hauteur!

Deux choix s'offrent à vous :

Passeport "Prêt au décollage"

Passeport "Montée initiale"



- + 1 livret de progression de formation initiale (dématérialisé en PDF)
- + 1 licence fédérale « Initiation au pilotage » dématérialisée.
- + 2 extraits dématérialisés d'info Pilote, le magazine d'information de la Fédération Française aéronautique

(Tarifs Baptême et Passeport au dos)

Pour plus d'informations : https://enviedepiloter.fr/ Onglet "Passeports initiation" et "souscrire un passeport", ou venez nous rendre visite. Prenez rendez-vous, c'est plus sûr. Nos coordonnées sont au dos.